Vos questions / nos réponses

Alcoologie

Par Sicriu40 Postée le 15/07/2024 17:38

> Bonjour, Pour un premier rdv doit on obligatoirement avoir une lettre d'un médecin ? Peut on être accompagné d'un référent ? Merci

---

Mise en ligne le 17/07/2024

Bonjour,

Nous ne savons pas auprès de qui vous souhaitez prendre rendez-vous. S'il s'agit d'un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), il n'y a pas besoin de lettre d'adressage de médecin: vous pouvez contacter directement le CSAPA pour obtenir un premier entretien.

S'il s'agit d'une unité de soins en addictologie, en général, il n'y a pas besoin de lettre non plus, mais cela peut dépendre des unités.

Vous pouvez être accompagné par un proche ou d'une tierce personne dans la salle d'attente, mais généralement les entretiens se déroulent uniquement en votre présence.

Vous pouvez nous recontacter par téléphone afin d'échanger davantage autour de votre question.

Notre ligne d'écoute consacrée à l'alcool est ouverte tous les jours sans exception, par téléphone entre 8h et 2h (au 0 980 980 930, appel anonyme et non-surtaxé).

Bien cordialement.